



SANTÉ, SOCIAL,
SERVICES AUX
PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée S. Veil - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Suzanne Valadon - **Limoges**
- Lycée René Cassin - **Tulle**
- Lycée Bernart de Ventadour - **Ussel**

Certificateur : CERTIFICATION &
COMPETENCES

code RNCP : n°37780

Date de publication : 19/07/2023

Certification professionnelle Assistant de vie dépendance (ADVD)

PRÉSENTATION MÉTIER

L'assistant de vie dépendance accompagne les particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap dans leurs vies quotidiennes afin de contribuer à leur maintien à domicile.

OBJECTIFS

L'assistant de vie :

- Gère seul son activité professionnelle, auprès de plusieurs particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap.
- Veille au bon équilibre de son planning de travail.
- Effectue l'entretien courant du domicile en fonction des pièces utilisées et des habitudes, des consignes des particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Accompagne du lever au coucher. planifie les repas tout en prenant en compte les règles de conservation des aliments.
- Propose des activités sociales, culturelles et de loisirs.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 399 heures en centre de formation
- 105 heures de stage
- Durées indicatives et ajustables en fonction

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre à finalité professionnelle Assistant de vie dépendance de niveau 3
- Possibilité de validation par blocs de compétences

Modalités de formation

- Formation individualisée et adaptée aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Région Nouvelle Aquitaine
- Contrat de professionnalisation
- Compte personnel de formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (PTP)

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Certification professionnelle Assistant de vie dépendance (ADVD)

CONTENU

- **Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs.**
- **Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur.**
- **Entretien du domicile et du linge - pratiques éco-responsables.**
- **Projet et accompagnement personnalisés du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.**
- **Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.**
- **Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.**
- **Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap.**



DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

L'assistant de vie dépendance exerce principalement au domicile des particuliers employeurs (domicile privé, foyer-logements, résidence-services...). Il peut exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, l'employeur pouvant ou non être accompagné par une structure mandataire.

Emplois accessibles : Assistant de vie, Auxiliaire de vie, Aide aux personnes âgées, Aide à domicile.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Pour les demandeurs d'emploi éligibles : validation de votre projet par un conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, CAP EMPLOI ou Conseil départemental)
- Alternance : accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation